

L'EXTENSION DE LA VILLE DE TIZI-OUZOU SOUS LA CONTRAINTE FONCIERE

*M. Laïche et M. Sadoudi**
Université de Tizi-ouzou

Comme un torrent qui cherche son chemin, la ville de Tizi-ouzou s'engouffre dans la moindre brèche, le moindre ravin, pour réaliser et contenir son extension. Plusieurs facteurs tels que la rareté du terrain à bâtir, la nature des sols, les données sur le portefeuille foncier de l'Etat, l'accessibilité des lieux, l'existence d'infrastructures, les flux de population, l'attractivité des territoires

... militent à entrevoir un développement de l'urbanisation plus important vers l'Est de la ville. De ce fait, Tizi-ouzou tournerait-elle le dos à Alger, la capitale ?

Mots-clés : urbanisation, PDAU, foncier, attractivité, flux, infrastructures. Tizi-ouzou

Depuis l'indépendance, l'Algérie connaît, sous la pression de deux phénomènes majeurs que sont la croissance démographique et l'exode rural¹, une urbanisation très rapide que les pouvoirs publics et autres gestionnaires concernés n'ont souvent pas pu maîtriser et contenir. En effet, si en 1966, les villes abritaient 31% de la population algérienne, en 1998 la population urbaine a atteint 58% de la population totale.

La ville de Tizi-Ouzou, relativement récente, à l'instar des autres villes du pays, n'a pas échappé à la règle.

Les statistiques disponibles montrent qu'entre les deux recensements (RGPH) de 1987 et 1998, sa population est passée de 61.163 habitants à 79.244, soit une croissance de 2,33% en l'espace d'une décennie. Ceci dénote une urbanisation rapide et excessive ayant engendré la pression sur le foncier urbain. Pour preuve, le périmètre urbain de la ville a été multiplié presque par 10 entre 1960 (137 ha) et 2000 (1200 ha).

Devant l'insuffisance, voire même l'incapacité, des instruments de planification urbaine qui n'arrivent pas à canaliser et à gérer les effets de cette croissance urbaine à laquelle s'ajouterait le comportement laxiste des pouvoirs publics, la ville de Tizi-ouzou est livrée à une urbanisation envahissante ayant pour conséquence une occupation anarchique et irrationnelle du foncier, à telle enseigne que les autorités locales éprouvent souvent d'énormes difficultés à implanter des projets d'utilité publique. Dans bien des cas (exemple du site d'implantation du pôle de technologie de l'université), elles ont recours au foncier privé et consentent des frais d'indemnisation qui grèvent sérieusement les coûts des projets.

La ville de Tizi-ouzou est arrivée pratiquement à consommer ses derniers terrains destinés à l'urbanisation.

* Cet article nous a été remis par Mr SADOUDI Mouloud quelque temps avant son décès. Que Dieu ait son âme.

¹ : En raison du rôle attractif de la ville sur son arrière pays car offrant des avantages, auxquels s'ajoute la dégradation de la situation sécuritaire dans les zones rurales surtout durant la décennie 1990.

La question qui mérite alors d'être posée est de savoir comment la ville de Tizi-ouzou, capitale régionale, va-t-elle couvrir, en foncier urbain, ses besoins futurs en infrastructures et autres équipements économiques et sociaux. Autrement dit, dans quelle direction se réalisera l'extension de la ville?

Afin d'esquisser une réponse à cette question nous avons opté pour une approche historique avec l'objectif de repérer des perspectives d'extension urbaine à partir du parcours d'urbanisation de cette ville.

1- L'urbanisme colonial embryonnaire

Avant 1956, le noyau urbain de la ville de Tizi-ouzou se divise en deux entités distinctes, la ville "indigène" (haute ville) et la ville européenne. Ces deux villes, qui s'apparentent plutôt à des quartiers, sont séparées par une route appelée Boulevard du Nord.

A la faveur de deux événements, en l'occurrence la promotion de la ville de Tizi-ouzou en chef-lieu de département en 1956 et le lancement du plan de Constantine en 1958, celle-ci se voit sortir de ses limites anciennes par l'implantation de nouveaux équipements et infrastructures. En même temps, sur le plan démographique, elle accueille une population relativement importante, flux démographique résultant essentiellement d'un exode rural particulier lié au chômage et surtout à l'insécurité au niveau des montagnes, et à la politique de regroupement forcé menée par l'armée colonial et répondant à des objectifs et préoccupations d'abord militaires.

C'est pendant cette période que la ville de Tizi-ouzou est pourvue d'infrastructures administratives et sociales : une préfecture, un lycée, un collège de formation professionnelle, un hôpital, un sanatorium... Dans le domaine de l'habitat, la réalisation de plusieurs cités a permis de pourvoir au logement des populations reçues. Des cités d'habitation comme le Million, les Cadi, les Eucalyptus, les Genêts, la Carrière et le lotissement Bouaziz, témoignent encore de nos jours, de ce passé récent de la ville.

2- L'urbanisme de rattrapage, dense et extensif

De 1962 à 1967, après le départ des colons, la ville de Tizi-ouzou est terrassée par l'exode rural massif favorisé par la liberté de mouvement et de circulation des populations "autochtones". Devant l'extrême dénuement des villages, la ville était perçue comme le lieu de promotion sociale car devant fournir emplois, revenus et autres services modernes.

Néanmoins, pendant cette période, aucune initiative louable n'a été prise par les pouvoirs publics dans le sens de l'amélioration du cadre urbain de la ville de Tizi-ouzou. Ce n'est qu'en 1968, dans le cadre du plan spécial dont a bénéficié la wilaya de Tizi-ouzou, à l'instar d'autres wilayate de montagnes tout aussi déshéritées, que la ville de Tizi-ouzou va connaître de profondes mutations qui prédétermineront sa configuration urbaine.

Par des opérations de rénovation et de densification lancées dans le cadre des plans de modernisation urbain (P.M.U) et des plans communaux de développement (P.C.D), plusieurs projets ont été réalisés, notamment l'implantation de programmes de logements et d'équipements (maison de la culture, les ex-galeries, la maison de l'artisanat, siège A.P.C, théâtre communal,...), l'objectif étant, d'abord, d'obtenir un tissu urbain d'une grande homogénéité qui doit se retrouver tant du point de vue du type de bâti que de celui des niveaux².

² : Collectif DAHMANI « Tizi-ouzou fondation croissance développement », ed. Aurassi, D.B.K Tizi-ouzou, p993, p.108.

Parallèlement à ses programmes, des lotissements sont venus parsemer la lisière du tissu urbain et le noyau urbain étant naturellement limité au Nord par les monts de Belloua et au sud par le Bordj turc, l'urbanisation naissante s'est orientée dans la direction est-ouest. Faut-il remarquer que cette période s'est caractérisée par un fort gaspillage du foncier dû à la dispersion des constructions que les plans directeurs et d'urbanisme (P.U.D) de 1971 et de 1981 ont essayé de restructurer et de densifier.

A la fin des années 70, pour faire face aux besoins pressants de l'urbanisation de la ville de Tizi-ouzou, une importante zone d'habitat urbain nouvelle (Z.H.U.N) a été aménagée au sud de la ville. Elle est communément appelée « nouvelle ville ». Celle-ci s'étend sur une superficie de 320Ha³. La création de cette Z.H.U.N s'inscrit dans le cadre de l'intégration des opérations déjà lancées (« coups partis »), comme pour rectifier le tir, et de la préparation des nouveaux programmes d'habitat et d'équipements.

Notons enfin que cette Z.H.U.N, de l'avis même des concepteurs du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (P.D.A.U) de la commune de Tizi-ouzou, dédouble de façon identique la ville de fondation coloniale, c'est-à-dire en reprenant la même configuration que cette dernière même si des différences existent sur le plan urbanistique. L'ancienne ville est dominée de constructions coloniales où la surface bâtie représente 60% de la surface totale avec 26% de la surface des îlots réservée au commerce. Quant à la ville nouvelle, elle est composée de grands ensembles d'architectures fonctionnalistes qui occupent 11,8% de la surface totale avec 2% de surface commerciale⁴.

3- L'urbanisme envahissant

A partir de la fin des années 1980 l'Algérie s'est engagée dans un processus de réforme économique orienté vers l'économie de marché. Ainsi, en matière d'aménagement et d'urbanisme, une loi (90-29 du 1^{er} décembre 1990) fut promulguée pour adapter les documents d'aménagement aux réformes entreprises. Dans ce cadre, deux instruments d'aménagements vont voir le jour, il s'agit du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) et du plan d'occupation du sol (POS), documents inspirés des dispositions et objectifs de la loi 90/25 du 28/11/1990 portant orientation foncière. Cette dernière a consacré définitivement la libéralisation du marché foncier et la reconnaissance du droit de propriété.

C'est dans le sillage de cette loi foncière que le décret 93/03 du 01/03/93 relatif à la promotion immobilière reconnaît le droit au privé de s'engager dans l'activité de promotion immobilière au même titre que les promoteurs publics.

A la faveur de cette nouvelle instrumentation et devant l'absence d'instruments d'aménagement et d'urbanisme non encore élaborés ou approuvés, à laquelle s'adjoint l'instabilité politique, la ville de Tizi-ouzou a assisté passivement à la multiplication de lotissements et de coopératives immobilières. La libéralisation du marché a eu pour conséquence la consommation effrénée et souvent le gaspillage, conjugués au phénomène de spéculation qui en est résulté, du patrimoine foncier public de la ville (une peau de chagrin !), au profit d'opérateurs privés en quête de rentes de tous genres.

Par conséquent, Tizi-ouzou est livrée à une urbanisation incontrôlée, fait de promoteurs privés construisant le maximum⁵ d'espace, se développant dans toutes les directions tout en dévorant au passage

³ : U.R.T.O « urbanisation nouvelle – Tizi-ouzou », colloque maghrébin sur l'urbanisme, juin 1990.

⁴ : DAHMOUNE Rhadia « Analyse de l'impact de la libéralisation sur l'espace urbain de Tizi-ouzou », mémoire de Magistère, F.S.E.G de l'université de Tizi-ouzou, 2004, p.79.

⁵ : Il est aisé de remarquer au niveau des lotissements privés, la densité du bâti. Soucieux de réaliser les plus grands bénéfices, les propriétaires vendent le plus de terrain possible, lésinant ainsi sur les espaces réseaux et voiries et autres espaces verts.

les poches de terrain susceptibles d'accueillir les projets d'équipement publics. C'est ainsi que des conurbations se sont formées autour des axes routiers importants : Tizi-ouzou – Boukhalifa, Tizi-ouzou – Bouhinoun, Tizi-ouzou – Hasnaoua, Tizi-ouzou – Timizart Laghbar, Tizi-ouzou – Redjaouna, Tizi-ouzou – Tassadort.

Cependant, en ce début du troisième millénaire, la ville de Tizi-ouzou a connu de grandes actions de restructuration et de densification urbaine dans le souci de relier la ville ancienne à la nouvelle ville et aussi d'apporter des solutions aux cassures et ruptures existantes entre les quartiers et les lotissements. Elles se sont concrétisées par la réalisation, entre autres, de l'université « BASTOS », des trois trémies, du pont 20 avril, du Boulevard Krim Belkacem, du Boulevard Stiti, de la route des frères BEGGAZ, la rocade sud afin de désengorger le centre ville...

4- Perspectives d'extension de la ville de Tizi-ouzou

Pendant longtemps, c'est la commune de Tizi-ouzou, en premier lieu la ville, qui a accueilli les équipements et infrastructures de grande importance, étant supposé que les autres communes de la wilaya peuvent en bénéficier pour peu que les voies et moyens de communication et de transport soient pris en charge dans le sens de faciliter les déplacements des populations vers le chef-lieu de wilaya.

Aujourd'hui cette règle semble être dépassée du fait que l'Etat n'arrive plus à acquérir des assiettes foncières pour ce genre d'équipements au sein de ladite commune. Est-il un problème d'insuffisance du foncier ou de moyens ?

Une réponse est donnée par le P.D.A.U de la commune de Tizi-ouzou : « il n'y a pas de problèmes de pénurie du foncier [mais] il y a un problème de moyens »⁶, ce que a aussi conclu K. MAHOUI qui considère que le problème foncier à Tizi-ouzou est plus un problème de gestion qu'un problème de pénurie⁷.

Effectivement le stock de terrains susceptible d'être destiné à l'urbanisation existe; il est évalué par le P.D.A.U de la commune de Tizi-ouzou à 1 860 ha répartis comme suit :

- secteur urbanisé : 260ha ;
- secteur à urbaniser : 1000ha ;
- d'urbanisation futur : 600ha.

Toutefois, faut-il souligner que ce stock demeure théorique et difficile à mobiliser, et ce pour les deux raisons essentielles suivantes:

- la prédominance de la propriété privée conjuguée au phénomène persistant d'indivision des terrains ;
- la lourdeur des procédures d'expropriation et de préemption qui continuent à se heurter souvent à deux obstacles : le manque de moyens financiers pour la procédure d'expropriation et la résistance opposée par certains propriétaires terriens, souvent influents, qui usent de tous les avatars pour faire échouer la procédure de préemption.

⁶ : P.D.A U de la commune de Tizi-ouzou, page 223.

⁷ : MAHOUI Karim « Marché foncier urbain et sa régulation : modes d'allocation de l'espace et formation des valeurs foncières cas de la ville de Tizi-ouzou », mémoire de Magistère, F.S.E.G de l'université Mouloud Mammeri de Tizi-ouzou, 2004, p.230.

Ces raisons à elles seules, suffisent-elles à montrer les difficultés qu'éprouvent les pouvoirs publics à libérer ou mobiliser des espaces (terrains) à urbaniser. De ce fait, ils sont contraints à la création d'offre foncière à la périphérie de la ville, par la recherche d'espaces naturels ou de terres agricoles, relevant du domaine privé de l'Etat et souvent ne présentant pas beaucoup de difficultés quant à leur aménagement et viabilisation.

Ainsi, pour notre part, nous considérons bien qu'il y a une rareté de ressources foncières dans le sens où le domaine public est limité et l'expropriation du privé demeure problématique tant en termes de coûts que de procédures. Cela inhibe considérablement l'initiative des gestionnaires publics de la ville quant à établir des plans cohérents d'extension urbaine.

Mais alors, pour revenir à notre question centrale, dans quelle direction l'offre foncière est-elle possible, accessible et avantageuse compte tenu des données et contraintes réelles ?

Une telle question relève sans équivoque de la prospective territoriale qui peut mobiliser des instruments et outils méthodologiques et scientifiques capables d'y apporter une réponse objective. Néanmoins, notre modeste contribution à un tel exercice peut être formulée de la façon suivante :

Au Nord, le massif de Belloua gêne sérieusement toute extension de la ville. Au Sud, l'urbanisation est bloquée par la rocade sud et la voie ferrée (en construction) qui constituent certainement avec leurs couloirs de servitudes la limite sud du périmètre urbain de la ville de Tizi-ouzou. Par conséquent, il ne reste que deux possibilités : une urbanisation vers l'ouest c'est-à-dire du côté de Draâ-Ben-Khedda, ou vers l'Est le long de l'axe Oued Aissi – Tamda.

5- L'orientation de l'urbanisation vers l'Ouest.

L'urbanisation dans cette direction (vers Alger) ne paraît pas suffisamment dynamique. Quand bien même l'offre foncière existe, les pouvoirs publics semblent hésitants et réticents à son exploitation. La Z.H.U.N de Oued Falli d'une superficie de 89ha, dont la création remonte au début des années 1980 mais qui peine toujours à voir le jour, est un exemple illustratif du gel de l'occupation de ces terres. La volonté de préserver ces terres à fortes potentialités agricoles conjuguée aux difficultés de leur aménagement (les caractéristiques des sols doivent certainement grever les coûts de construction) sont, à notre avis, les raisons principales du blocage de l'extension dans cette direction. De même, ce qui est aisément observable, l'axe routier Tizi-ouzou – Alger ne paraît pas être suffisamment un vecteur d'agglomération et d'implantation d'activités. Par ailleurs, un grand stade de 50 000 places est programmée à proximité de la RN12, en plus d'un centre d'enfouissement des ordures ménagères.

6- L'orientation de l'urbanisation vers l'Est

Plusieurs indicateurs nous amènent à penser que l'extension de la ville de Tizi-ouzou se fera vers l'Est. C'est d'ailleurs un choix qui semble irréversible à partir du moment où les pouvoirs publics ont déjà exploré cet espace par la prévision d'implantation d'un programme important d'équipement.

Analysons le tableau 1 qui donne la liste des équipements de portée régionale programmés dans le cadre du plan quinquennal (2005-2009) implantés hors du territoire de la commune de Tizi-ouzou.

Tableau n°1 : équipements publics programmés hors de la commune de Tizi-ouzou pour 2005-2009.

Nature du projet	Superficie	Lieu d'implantation
Cité universitaire 9.000lits	17ha	TAMDA (Ouaguenoun)
Cité universitaire 4.000lits	08ha	DJEBLA (Ouaguenoun)
Cité universitaire 4.000lits	08ha	TADMAIT
Cité universitaire 2.500lits	05ha	D.B.K
500 lits Oued Aissi	02ha	Oued Aissi
15.000 places pédagogiques	22ha	TAMDA

Source : D.L.E.P Tizi-ouzou

Le tableau ci-dessus montre clairement que la zone la plus attractive est la localité de Tamda, distante de quelques 15 Km du chef-lieu de wilaya. En effet, sur 60ha dégagés pour l'implantation d'un campus et cités universitaires, 47 se situent à Tamda et 8 autres à Djebbla, une agglomération secondaire à environ 4 Kms de cette dernière localité.

L'agglomération de Tamda qui, par le passé, a déjà accueilli un programme important de logements (150 O.P.G.I et 110 E.P.L.F) enclenchera, avec cet important campus universitaire et tous les services qui vont l'accompagner, une véritable dynamique d'urbanisation. Le projet ambitieux de création d'un véritable pôle urbain au niveau de cette zone, qui n'était auparavant qu'une alternative parmi tant d'autres à la pression foncière qui s'exerce sur la ville de Tizi-ouzou, est aujourd'hui une réalité irréversible.

Grâce à son potentiel foncier public (domaine privé de l'Etat), cette agglomération secondaire de la commune de Ouaguenoun, située à la périphérie de la ville de Tizi-Ouzou de plus en plus hypertrophiée, participera à coup sûr, dans les années à venir, au décongestionnement de la capitale régionale en jouant un rôle d'espace d'équilibre.

Cette hypothèse d'extension de la ville de Tizi-ouzou vers l'Est est confortée par des facteurs de localisation classiques qu'offre cet axe Tizi-ouzou –Oued Aissi -Tamda-Fréha - Azazga. Quels sont ces facteurs ?

Disponibilités de terrains

Au niveau de cette direction, il existe des opportunités foncières qui peuvent renforcer l'urbanisation tout le long de l'axe Tizi-ouzou – Oued Aissi, Tamda, Azazga. Il s'agit notamment de :

- la zone d'activité de Tala-Athmane d'une superficie de 90ha, faiblement occupée et non opérationnelle dans sa grande majorité ;
- la zone industrielle de Oued-Aissi d'une superficie de 120ha occupée à 30%.

Ces deux zones rattachées aux communes de Tizi-ouzou et de Tizi-Rached, à elles seules, peuvent constituer un important gisement foncier. En effet, ces zones qui occupent actuellement des fonctions de périphéries de la ville de Tizi-ouzou, vont à l'avenir, avec le développement du noyau urbain de Tamda, se retrouver forcément à occuper celles de centralités. De ce fait, elles peuvent faire l'objet de délocalisation. D'ailleurs, le P.D.A.U de la commune de Tizi-ouzou a projeté la création d'une zone industrielle à l'échelle de tout le bassin du Sébaou entre Timizart et Fréha, un projet qui fera avancer encore d'un cran la propagation de l'urbanisation dans la région.

Ressources importantes en eau

En plus de la nappe phréatique de la vallée du Sébaou exploitée par forages, le barrage de Taksebt d'une capacité de 175 millions de m³, situé à proximité de Oued Aissi va répondre certainement aux besoins futurs en alimentation en eau potable et industrielle. Sans oublier le barrage de Timizar, même de moindre importance, qui peut s'ajouter au potentiel du premier en couvrant en partie les besoins des activités agricoles.

Bonne accessibilité

La partie Est de la ville de Tizi-ouzou est structurée par deux voies de communication importantes, parallèles l'une à l'autre, séparée par l'oued Sébaou et se rejoignant au niveau de Fréha. La première, la RN12, joint Oued-Aissi à Azazga pour se poursuivre vers Béjaïa. La seconde, le chemin de wilaya (CW174) traverse les localités Timizart-Laghbar, Tala-Atmane et Tamda pour rejoindre Fréha. Ces deux voies sont aussi reliées par un pont à Timizar-Laghvar et un autre à Tamda.

A cela il convient d'ajouter le projet d'extension de la voie ferrée dont la première tranche actuellement en réalisation, porte sur le tronçon Tizi-ouzou-Oued-Aïssi. A l'avenir, son extension (prévue jusqu'à Fréha) engendrera, au vu du rôle historique joué par le chemin de fer de par le monde, une véritable conquête industrielle et urbaine de cette partie du territoire de la wilaya. De même cette infrastructure renforcera, certainement, la structuration de l'ensemble aggloméré qui s'étend presque sans discontinuité de la ville de Tizi-ouzou jusqu'à Azazga, sachant l'autre dynamisme enclenché et entretenu depuis quelques années par l'agglomération urbaine d'Azazga qui rejoindrait bientôt celle de Fréha et qui ambitionne le statut de chef-lieu de Wilaya.

Par conséquent, cet espace, après la réalisation du campus universitaire de Tamda et la gare ferroviaire de Oued-Aïssi, va acquérir un réel pouvoir d'attraction sur les activités de production et de services qui favoriseront, à leur tour, l'extension et la création urbaines.

Existence d'un port

Le port d'Azzefoun dont les travaux d'extension et d'aménagement seraient suffisamment avancés, va certainement participer à l'essor de ce couloir Tizi-ouzou-Azazga. Composé de plusieurs quais dont celui de commerce qui mesure 135 mètres avec une capacité de 300 tonnes, ce port enclenchera une dynamique économique importante au niveau de toute la région surtout dans les communes qui lui sont limitrophes notamment Azzefoun, Fréha et Aghribs.

Importance des flux de population

Les communes de l'Est, du Sud-Est et du Nord de la ville de Tizi-ouzou sont desservies par l'axe Tizi-ouzou -- Oued-Aïssi -- Tamda – Fréha. Elles sont en nombre de 46 réparties entre 14 daïrate. Au total, elles comptent selon le RGPH de 1998, 617.953 habitants, ce qui explique en grande partie l'importance des flux de populations qui traversent l'Est de la ville de Tizi-ouzou.

A cela il convient d'ajouter la présence d'un important réseau de centres urbains qui ont des rapports très étroits avec la ville de Tizi-Ouzou en jouant, de par des fonctions économiques de production et de commerce qu'ils accomplissent, le rôle d'« annexes » à cette dernière.

L'importance de la population dans les Daïrate de localisation de ces centres urbains est perceptible à travers le tableau2 ci-dessous.

Tableau2 : Population des Daïrate à l'Est de la ville de Tiziouzou

Daira	Population	% par rapport à la population de la wilaya
Ouaguenoun	62.750	5,60
Azazga	76.524	6,90
Mekla	49.877	4,49
Tizi-Rached	26.094	2,35
Larbaa Nath Irathen	47.433	4,27
Total	262 678	23,61

Source : R.G.P.H 1998.

La population totale de ces Daïrate représente 23,61% de celle de la wilaya. Les flux quotidiens de et vers ces localités sont énormes, dénotant la proximité et l'accessibilité de ces dernières.

Conclusion

Les éléments mis en exergue dans cette réflexion esquissent une véritable dynamique d'extension de la ville de Tizi-ouzou vers son flanc Est. Le plus grand projet prévu à l'Ouest de la ville, à savoir le complexe olympique de 50 ha à Boukhalfa, banlieue immédiate, n'aura pas, à priori, les mêmes effets d'agglomération que les projets localisés à l'Est. De même que l'urbanisation de ce secteur (l'Ouest de Tizi-ouzou) qui permettrait de joindre le chef-lieu de wilaya à Draâ-Ben-Khedda, se ferait au détriment de l'agriculture, car devant consommer les derniers terrains de la vallée du Sébaou.

Enfin, cette extension de l'urbanisation vers l'Est (de même que celle vers l'Ouest) renforcerait l'urbanisation linéaire, d'ores et déjà observable, tout le long de la RN12 où les frontières des villes deviendront difficiles à tracer et par conséquent, le schéma d'organisation spatial que l'Etat essaye d'esquisser à travers la nouvelle loi sur la ville qui consiste à créer des centres urbains limitrophes dans le but d'alléger la pression sur la ville, sera profondément bouleversé.